



Syndicat National  
des Enseignants  
de Second degré

# Pour une véritable **formation de qualité** **des enseignant-es et des CPE** de la maternelle à l'université

## **U.** La FSU, qu'est-ce que c'est ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Elle défend un Service Public d'Education de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de tous.

Elle développe un syndicalisme de lutte, offensif et de propositions, un syndicalisme unitaire, démocratique tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

## **Le Conseil de l'ESPE,** qu'est-ce que c'est ?

C'est l'instance supérieure de l'ESPE où siègent les représentant-es des personnels et des usagers de l'ESPE : enseignant-es-formateur-trices, personnels, étudiant-es et stagiaires ainsi que des personnalités nommées par les universités toulousaines et le Rectorat.

Il adopte le budget de l'ESPE, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Les élu-es FSU y porteront nos revendications afin d'améliorer la formation des enseignant-es et CPE, les conditions d'étude et de travail.

C'est aussi le lieu où se faire entendre au niveau de l'académie et de la direction de l'ESPE.

**Crise de recrutement, déficit de formation et surcharge de travail pour les étudiant-es et les stagiaires, conditions de travail des formateur-rices dégradées...**

**Non ! La réforme de la formation des enseignant-es ne répond pas à l'ambition d'une formation de qualité :**

✓ **L'absence de cadrage national fort** conduit à de fortes disparités entre les ESPE qui par ailleurs manquent de moyens.

✓ **Un temps de service en responsabilité excessif** pour les stagiaires est incompatible avec une formation de qualité. Pour redonner tout leur sens et leur valeur à la formation et au master, il faut les dissocier.

✓ **La faiblesse des moyens alloués** se traduit par des formations tronquées et souvent inadaptées au parcours antérieurs des étudiant-es et stagiaires, et des conditions d'études et de travail difficiles.

✓ **Le suivi des stagiaires et leur validation doivent relever d'une logique de formation et non d'évaluation permanente.**

Validation, titularisation, avis du directeur de l'ESPE doivent être cadrés nationalement et fondés sur des critères transparents et explicites dès le début de la formation.

➔ **Pour la FSU, l'heure est à la remise à plat de la réforme avec l'ensemble des acteurs-trices !**

➔ **Voter FSU c'est revendiquer en urgence l'amélioration des conditions d'étude et de travail des étudiant-es, stagiaires et des personnels.**

**Le 14 mars 2018**

**Exprimez-vous**

**VOTEZ**



## En **URGENCE** : La **FSU** revendique

### **Pour tous :**

► Dans toutes les ESPE, l'augmentation des moyens humains et budgétaires, financés par le Ministère de l'Education Nationale.

### **Pour les étudiant-es :**

- Des parcours adaptés à tous les étudiant-es, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions
- Des droits d'inscriptions ne dépassant pas ceux du master.
- La mise en place de pré-recrutements dès la licence et le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiant-es se destinant aux métiers de l'enseignement.

### **Pour les stagiaires :**

- L'affectation au plus près de leur domicile
- Un temps de service réduit à un tiers afin de pouvoir suivre une formation au métier.
- Des formations réellement adaptées aux parcours antérieurs, professionnels et universitaires des stagiaires.
- Le renforcement des équipes pluri-catégorielles de formateurs
- Le maintien des sites départementaux

## Les propositions de la **FSU** pour une autre réforme de la formation

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignant-es et CPE. Investir des moyens financiers et humains publics pour leur formation est une nécessité absolue afin de répondre aux enjeux d'une véritable démocratisation du système éducatif. Il faut tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de concepteur-rices, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

✓ **Une formation qui s'inscrit dans la durée** depuis la licence jusqu'au master, avec une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière.

✓ **Des aides pour financer et permettre de faire les études dans de bonnes conditions dès la licence :** dispositifs de pré-recrutements massifs permettant une prise en compte des années d'étude dans la future carrière et la retraite.

✓ **Une formation initiale intégrée, et progressive** articulant les dimensions professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages formateurs, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.

✓ **Un cadrage de la formation et de la validation** inscrit dans la loi assurant un niveau et des

## Nos candidat-es... ... vos futur-es représentant-es



- ➔ **Mélanie ROELENS** PE Stagiaire Albi
- ➔ **Julien KONOPNICKI** PLC 2 occitan
- ➔ **Laura DOUET** PE Stagiaire Toulouse
- ➔ **Loïc BOLLATI** PLC 2
- ➔ **Edith CAMPOS-DIAZ** PLC 2 espagnol
- ➔ **Denis APARICIO** PE Stagiaire Toulouse
- ➔ **Aïcha CHELOT MORENO** PE Stagiaire Albi
- ➔ **Matthew DICKINSON** PLC 2

✓ **L'accès à l'ensemble des concours externes** avec la création et le développement de parcours universitaires jusqu'au master, et des préparations aux concours pour les diplômés.

✓ **Des modules de préprofessionnalisation** proposés dès la licence permettant de s'orienter et d'appréhender la façon dont se sont construits les savoirs.

✓ **Des formations adossées à la recherche** prenant en compte les derniers éléments de celle-ci.



**Le 14 mars 2018**

*Exprimez-vous*

**VOTEZ**

